Communiqué des personnels du lycée Saint-Charles de Marseille et de leurs sections syndicales SNES-FSU, CGT, FO, SUD

Ce lundi 23 novembre, nous, personnels du lycée Saint-Charles réunis en assemblée générale, avons découvert avec stupéfaction que le plafond s'était effondré dans une salle de classe du 4ème étage. Ce constat et les images qui ont circulé ne peuvent que choquer.

Les premiers éléments apportés par la Région, qui assure qu'il s'agit « *d'un événement strictement ponctuel, lié à la présence de volatiles* » et « *circonscrit à cette unique salle* », ne peuvent suffire à expliquer ce qu'il s'est passé ni à rassurer.

La Région indique elle-même que le problème est loin d'être résolu. Ainsi, des « *investigations approfondies* » sont prévues ce mercredi au niveau du 4ème étage (seulement) ; il est également indiqué qu'une « *protection provisoire est installée en toiture* » et que la salle sinistrée est « *décontaminée* », ce qui peut inquiéter et interroger sur la régularité du suivi et de l'entretien des bâtiments du lycée, et sur la sécurité des personnels et des élèves. D'autant que plusieurs signalements sur des fuites ou des désordres dans les différents bâtiments ont été effectués ces dernières semaines, mois et années.

Au-delà, cet incident potentiellement dangereux entre en résonnance avec la mobilisation en cours, initiée par la jeunesse lycéenne, qui a placé parmi ses revendications la rénovation du bâti scolaire, et plus largement de doter l'école des moyens nécessaires. Force est de constater que le gouvernement refuse à ce stade de satisfaire les demandes de la jeunesse et des personnels, déployant pour principale réponse une répression inégalée.

Cet incident, qui aurait pu avoir des conséquences autrement plus graves, confirme qu'il y a urgence à satisfaire les revendications du mouvement, dans notre lycée comme dans les autres établissements et écoles qui rencontrent fondamentalement les mêmes problématiques de sous-investissement chronique et de manque patent de moyens année après année ! Il n'est pas possible de s'habituer au fait que des plafonds puissent s'effondrer dans les classes ou que des établissements soient inondés dès qu'il pleut !

Face à cette situation, nous demandons une investigation complète sur tous les bâtiments, de même que la garantie ferme que des produits dangereux n'ont pas été libérés, à commencer par l'amiante. Nous demandons les travaux nécessaires et un entretien régulier du lycée, assurant que ce type d'incident ne puisse plus jamais se reproduire.

Plus largement, la satisfaction de nos exigences pose la question de la poursuite de la mobilisation au niveau national. Ce qui implique le combat uni et centralisé de la jeunesse, des personnels et de nos organisations syndicales contre la politique du gouvernement, pour le retrait de son projet de budget austéritaire, et pour la satisfaction des revendications du mouvement à commencer par un investissement massif pour la rénovation immédiate du bâti scolaire.

Adopté à Marseille, le 24 novembre